

d'être enseignée différemment d'une institution à l'autre; de plus, fréquemment, elle ne reçoit guère d'attention et est enseignée par des gens qui ne sont pas compétents en sciences sociales. (8:13)

Au Canada, a souligné le professeur Sears, on cantonne depuis longtemps l'instruction civique dans les sciences sociales. Or on a mis sur pied des programmes variés en matière de sciences sociales, représentant des conceptions différentes de ce qu'est un citoyen éduqué. Compte tenu de ces divergences, le professeur Sears a dit que la citoyenneté enseignée dans les sciences sociales était une « conception essentiellement contestée ». (8:7)

Selon le professeur Sears, les auteurs dans le domaine de l'instruction civique souscrivent à « l'idée du citoyen autonome, éduqué et qui participe également avec les autres citoyens au processus politique du gouvernement de la nation ». (8:10) La professeure Lamoureux a aussi souligné l'importance de la participation; pour elle, il ne faut pas « concentrer uniquement la citoyenneté sur le vote, mais sur une participation qui dépasse le déplacement une fois tous les quatre ans ». (5:56)

À son avis, la participation constitue en elle-même une importante méthode pour enseigner ce qu'est la citoyenneté. L'idée, a-t-elle dit, est « de décentraliser le plus possible la gestion des politiques pour faire en sorte que la citoyenneté s'apprenne également dans la gestion quotidienne du pays, là où elle peut se faire et par les personnes qui sont directement concernées par cette gestion. » (5:56)

Reconnaissant l'existence de différentes perceptions de l'histoire et de la réalité canadiennes, le professeur Sears a dit que toute définition de l'instruction civique pour nos écoles doit laisser place à une variété de points de vue, à une conception quelque peu fluide de la citoyenneté. On peut s'accorder sur les éléments constitutifs de la citoyenneté, mais diverger d'opinion sur le poids relatif à donner à chacun de ces éléments. (8:12) Par conséquent, selon lui, le débat au sujet des conceptions contradictoires de la citoyenneté serait plus productif si les intéressés reconnaissaient que la notion de citoyenneté est essentiellement contestée; cela servirait à améliorer la recherche, ainsi que la théorie et la pratique en matière d'éducation sociale.

L'une des questions qu'on pourrait examiner dans le cadre des recherches futures a trait au rôle des organisations non gouvernementales, comme la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants et la Fondation des études canadiennes, dans le développement et la promotion de l'instruction civique au Canada.

Quel rôle les organisations non gouvernementales bénévoles peuvent-elles jouer dans la promotion de la citoyenneté et l'instruction civique au Canada?

Nos témoins ont loué, en passant, les initiatives civiques d'organismes comme les Boy Scouts du Canada, le YMCA et les clubs Rotary. Dans ses réunions futures, le Comité a l'intention d'entendre d'autres témoins à ce sujet et de se pencher sur la question